COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

SÉANCE DU 4 SEPTEMBRE 2017

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué le 29 août 2017, s'est réuni au Salon des Halles de Lunéville, sous la présidence de Monsieur Laurent de GOUVION SAINT CYR, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mmes Rose-Marie FALQUE, Yvette COUDRAY, Jocelyne CAREL, Sabine TIHA, MM. Bruno MINUTIELLO, Bernard MICLO, Jacques DEWAELE, François MEYER, Mmes Caroline GEORGÉ, Marie-Jo GEORGES, MM. Fernand PHILIPPE, Alain VINCENT, Jean-Paul FRANÇOIS, Mme Florence DUPAYS, MM. François GENAY, Bernard VAUTRIN, Alain THIERY, Mmes Marie-Lucie HENRY, Bernadette GAUCHÉ, MM. Gérald FRANÇOIS, José CASTELLANOS, Serge DESCLE, Mmes Virginie BURTIN, Edith BAGARD, MM. Pascal BAUCHE, Michel BOESCH, Ludovic CHAUMET, Mmes Joëlle di SANGRO, Laurie JOCHAUD du PLESSIX, MM. Jonathan HAUVILLER, Jacques LAMBLIN, Mmes Anne LASSUS, Colette MANSUY, Catherine PAILLARD, Marie VIROUX, Michèle WALTER, Claudine COLAS, MM. Bernard RECOUVREUR, Benoît TALLOT, Pascal BURGAIN, Jean-Luc DEMANGE, Francis VILLAUME, Bernard ZABEL, Gérard COINSMANN, Gérard RITZ, Mmes Damienne VILLAUME, Marie-Françoise MEYER, MM. Jean-Marie LARDIN, Philippe ALAVOINE, Pascal MARCHAL, Jacques PISTER, Laurent GELLENONCOURT.

ÉTAIENT EXCUSÉS: MM. Gérard FRANÇOIS, Christian GEX (pouvoir à Mme Yvette COUDRAY), Sabrina VAUDEVILLE (pouvoir à Mme Sabine TIHA), MM. Cédric PERRIN, Ghislain GALLAND, Bernard GENAY, Hervé BERTRAND, Jean-Christophe AUBERT (pouvoir à M. Ludovic CHAUMET), Gérald BARDOT (pouvoir à M. Jonathan HAUVILLER), Frédéric BREGEARD, Pierre-Jean COURBEY, Christian FLAVENOT, Mmes Anne-Marie di MARINO, Brigitte FLEURANTIN, MM. François FRASNIER, Grégory GRANDJEAN, Mmes Annie GUILLEMOT (pouvoir à Mme Colette MANSUY), Catherine LAURAIN, Jean-Luc LEFEUVRE (pouvoir à Mme Marie VIROUX), Mmes Martine RELOT (pouvoir à M. Laurent de GOUVION SAINT CYR), Daphné VELTIN-DESSAUVAGES, MM. Joël GERARD (remplacé par Mme Mélanie CHERRIER), MM. Vincent VAUTHIER, René KRYZS, Jean-Marie LECLERE, Christian TISSOUX.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Virginie BURTIN

RAPPORTEUR : M. le Président

EXTRAIT DE LA DÉLIBÉRATION CI-CONTRE AFFICHÉ LE 8 SEPTEMBRE 2017 AU SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

DÉLIBÉRATION N° 2017-252 : Administration Générale – Programme Sénior en vacances – Convention entre la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat et la Communauté de Communes Meurthe, Mortagne, Moselle

Le programme Senior en Vacances, proposé par l'ANCV et facilitant le départ en vacances de personnes âgées qui en sont exclues pour des raisons économiques, psychologiques, sociales ou liées à leur état de dépendance ou de handicap, était mis en œuvre sur l'ancien territoire de la Communauté de Communes de la Mortagne (CCM) depuis plusieurs années.

En 2017, il a été décidé la continuité de ce programme pour les habitants de l'ex-CCM, désormais répartis sur la Communautés de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB) et la Communauté de Communes Meurthe, Mortagne, Moselle (CC3M).

Afin de permettre la mise en œuvre de ce programme, il est proposé d'approuver la convention en annexe prévoyant la répartition des rôles des deux Communautés de communes concernées.

Le Conseil communautaire, après avis du Bureau, à l'unanimité,

- Approuve la convention proposée en annexe
- Autorise le Président à signer la convention ainsi que tout document relatif à cette affaire.

Fait et délibéré à Lunéville, le 4 septembre 2017.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-200070324-20170904-2017-252-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/09/2017

Pour expédition conforme, Le Président, Laurent de GOUVION SAINT CYR.